














### Pépins : Pommes - Poires



#### Ravageurs

-  **Carpocapse** : nouvelle baisse des captures  
accouplements largement possibles  
éclosions à rythme constant sur tous les secteurs  
fin de G1 dans de nouveaux secteurs selon la modélisation
-  **Petite tordeuse des fruits** : dégâts visibles en parcelles
-  **Eulia** : timide reprise des captures, à surveiller
-  **Capua** : vol résiduel
-  **Pandemis** : faible vol localisé
-  **Sésie du pommier** : augmentation des captures dans plusieurs secteurs
-  **Cossus gâte bois** : augmentation des captures
-  **Zeuzère** : forte activité actuellement
-  **Pucerons** : situation sous contrôle, bonne gestion du lanigère par *A. mali*

#### Pathologies

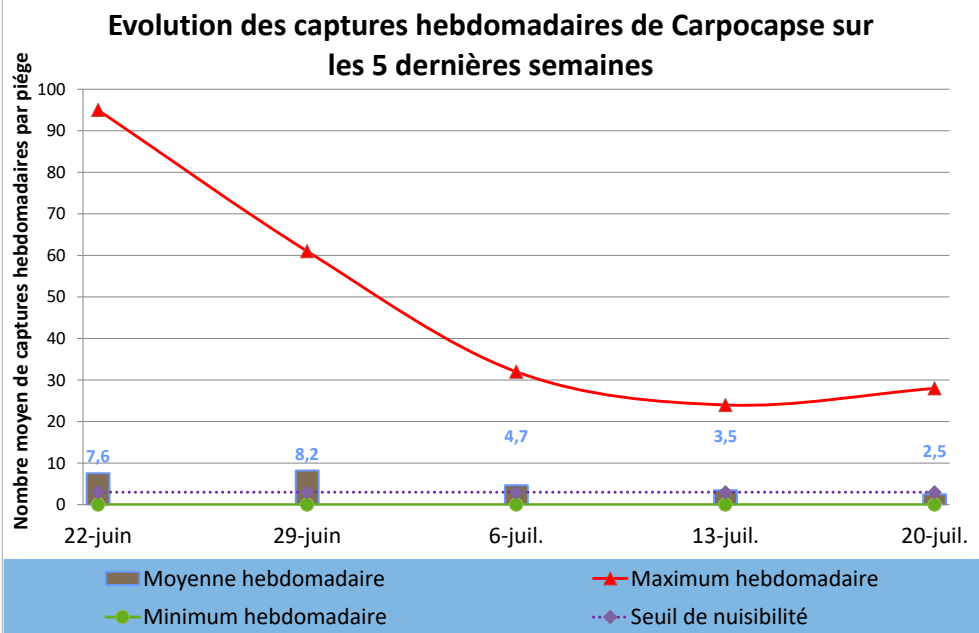
-  **Oïdium** : fin de cycle de la maladie
-  **Tavelure** : faibles sorties de taches, notamment sur poires  
notations de fin des contaminations primaires à réaliser

### Noyau : Pruniers—Cerisiers

-  **Carpocapse des prunes** : baisse des captures
-  **Mouche de la cerise** : toujours en vol



**Carpocapse**



**Vol des adultes**

**Etat des lieux en parcelle,**

Les captures du carpocapse des pommes et des poires ont, encore, diminué à l'échelle du réseau régional, au cours de la semaine dernière, pour atteindre en moyenne 2,5 papillons par piège et par semaine.

Néanmoins, le ravageur a été observé dans 54% des parcelles du réseau de piégeage régional.

**Analyses des risques,**

Les secteurs de la Thiérache, de la Picardie Verte, et du Beauvaisis ont la semaine dernière été sujets à des dépassements de seuil à l'hectare. Cependant, ces niveaux de populations ne sont pas synonymes de l'émergence d'une seconde génération, qui selon le modèle ne devrait apparaître dans les secteurs les plus précoces que d'ici la fin de semaine (voir page 5).

La situation reste à risque relativement élevé du fait de la probabilité des accouplements sur cette période, plus notablement marquée dans le Beauvaisis que dans les deux autres secteurs (voir page suivante).

Dans les autres secteurs, les niveaux de captures sont très inférieurs au seuil, voire nuls.

Suivez attentivement vos pièges afin de déceler au plus tôt, toute reprise de vol et d'affiner les dates de dépassements de seuils, le cas échéant.

Evolution des captures hebdomadaires de Carposiphonella	13-juil.	20-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	1,0	0,0	↘
Flandre Intérieure (59-62)	0,5	0,3	↘
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	0,0	0,0	↔
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	1,0		
Abbevillois (80-62)	0,3	0,3	↔
Arrageois (62)	0,0	0,0	↔
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	5,5	5,4	↘
Picardie Verte (80-60)	2,0	5,0	↗
Neslois (80-60-02)	1,0	1,0	↔
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)	5,0	1,5	↘
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)	15,0	5,5	↘
Soissonnais (60-02)	0,0	0,0	↔
Senlisien (60)			
Omois (02)			

**Seuil de nuisibilité en parcelle non-confusée :**

3 captures / semaine / 1 piège sur 1 ha  
4 captures / semaine / 1 piège sur 2 ha

5 captures / semaine / 1 piège sur 3 ha  
6 captures / semaine / 1 piège sur 4 ha

**Carpocapse**



**Accouplements et pontes**

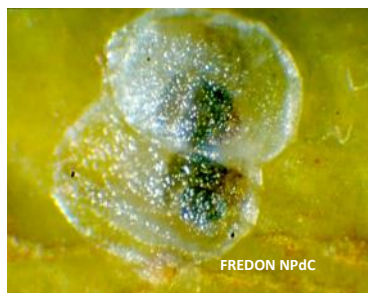
Les conditions climatiques de la semaine dernière ont été favorables au carpocapse dans une très large majorité des cas. Ainsi, sur la plupart des secteurs les possibilités d'accouplements ont été effectives entre le 14 juillet et le 18 juillet. Depuis le 18, avec le retour à des conditions plus sèches, les possibilités d'accouplements du carpocapse se réduites dans la majeure partie des secteurs.

Selon les prévisions de Météo France, la situation devrait s'améliorer pour le ravageur durant les prochains jours, sur la très grande partie de la région. L'arrivée de fréquents passages faiblement pluvieux devraient engendrer une hygrométrie favorable aux accouplements du carpocapse.

Confrontez bien vos résultats de piégeages au tableau ci-dessous pour évaluer le niveau de risque encouru sur vos parcelles (risque = dépassement de seuils + accouplements possibles à une même date).



Le tableau ci-contre vous résume la situation en fonction des secteurs géographiques (*données météorologiques issues des réseaux agrométéorologiques*).



Accouplements possibles Accouplements potentiels (conditions limites)	14/07/2020	15/07/2020	16/07/2020	17/07/2020	18/07/2020	19/07/2020	20/07/2020
Flandre Maritime (59)	■	■	■	■	■	■	■
Flandre Intérieure (59-62)	■	■	■	■	■	■	■
Lille Sud (59)	■	■	■	■	■	■	■
Montreuillois (62)	■	■	■	■	■	■	■
La Bassée (59)	■	■	■	■	■	■	■
Hainaut (59)	■	■	■	■	■	■	■
Abbevillois (80-62)	■	■	■	■	■	■	■
Arrageois (62)	■	■	■	■	■	■	■
Cambrésis (59)	■	■	■	■	■	■	■
Avesnois (59)	■	■	■	■	■	■	■
Amiénois (80)	■	■	■	■	■	■	■
Thiérache (59-02)	■	■	■	■	■	■	■
Picardie Verte (80-60)	■	■	■	■	■	■	■
Neslois (80-60-02)	■	■	■	■	■	■	■
St Quentinnois (02)	■	■	■	■	■	■	■
Laonnois (02)	■	■	■	■	■	■	■
Montdidérien (80-60)	■	■	■	■	■	■	■
Beauvaisis (60)	■	■	■	■	■	■	■
Soissonnais (60-02)	■	■	■	■	■	■	■
Senlisien (60)	■	■	■	■	■	■	■
Omois (02)	■	■	■	■	■	■	■

Seuils de nuisibilité :  
Conditions d'accouplements : températures et hygrométrie crépusculaires suffisantes réunies durant **2 jours consécutifs**.  
dna : Données Non Accessibles, problème technique



## Carpocapse

**Incubation et éclosion des pontes**

Les prochaines éclosions potentielles de carpocapse devraient avoir lieu en fin de semaine sur la plupart des secteurs de la région, pour les périodes prises en référence. Les incubations ont un rythme régulier actuellement avec températures relativement constantes.

Compte-tenu des prévisions météorologiques, la phase d'éclosions pour les accouplements actuels devrait s'opérer d'ici la fin du mois.

Il est très important de vérifier régulièrement vos pièges à phéromones afin d'affiner les périodes à risques. (risque = dépassement de seuil à la date X, à reporter dans la colonne de gauche de votre secteur).

Consulter nos prochains messages pour connaître l'évolution des incubations.

	Périodes de pontes issues des accouplements				Date (prévisionnelle) de sortie des larves		Périodes de pontes issues des accouplements				Date (prévisionnelle) de sortie des larves
Flandre Maritime (59)	du	03-juil	au	4-juil.	21-juil.	Amiénois (80)	du	03-juil	au	4-juil.	19-juil
	du	09-juil	au	10-juil.	25-juil.		du	09-juil	au	10-juil.	25-juil.
	du	16-juil	au	17-juil.	31-juil.		du	16-juil	au	17-juil.	31-juil
Flandre Intérieure (59-62)	du	03-juil	au	4-juil.	21-juil.	Thiérache (59-02)	du	03-juil	au	4-juil.	19-juil.
	du	09-juil	au	10-juil.	25-juil.		du	16-juil	au	17-juil.	31-juil.
	du	16-juil	au	17-juil.	31-juil.						
Lille Sud (59)	du	03-juil	au	4-juil.	20-juil.	Picardie Verte (80-60)	du	03-juil	au	4-juil.	19-juil
	du	09-juil	au	10-juil.	26-juil.		du	16-juil	au	17-juil.	31-juil.
	du	16-juil	au	17-juil.	31-juil.						
Montreuillois (62)	du	30-juin	au	1-juil.	19-juil.	Neslois (80-60-02)	du	03-juil	au	4-juil.	19-juil.
	du	08-juil	au	9-juil.	25-juil.		du	09-juil	au	10-juil.	25-juil
	du	16-juil	au	17-juil.	1-août		du	16-juil	au	17-juil.	31-juil.
La Bassée (59)	du	03-juil	au	4-juil.	20-juil.	St Quentinnois (02)	du	03-juil	au	4-juil.	19-juil
	du	09-juil	au	10-juil.	25-juil.		du	08-juil	au	9-juil.	24-juil.
	du	15-juil	au	16-juil.	30-juil.		du	16-juil	au	17-juil.	31-juil
Hainaut (59)	du	03-juil	au	4-juil.	20-juil.	Laonnois (02)	du	03-juil	au	4-juil.	19-juil.
	du	09-juil	au	10-juil.	26-juil.		du	16-juil	au	17-juil.	31-juil
	du	16-juil	au	17-juil.	31-juil.						
Abbevillois (80-62)	du	03-juil	au	4-juil.	20-juil.	Montdidérien (80-60)	du	03-juil	au	4-juil.	19-juil
	du	09-juil	au	10-juil.	25-juil.		du	09-juil	au	8-juin	25-juil.
	du	16-juil	au	17-juil.	31-juil.		du	16-juil	au	17-juil.	31-juil
Arrageois (62)	du	03-juil	au	4-juil.	21-juil.	Beauvaisis (60)	du	03-juil	au	4-juil.	19-juil.
	du	09-juil	au	10-juil.	26-juil.		du	08-juil	au	9-juil.	25-juil
	du	16-juil	au	17-juil.	1-août		du	16-juil	au	17-juil.	31-juil.
Cambrésis (59)	du	03-juil	au	4-juil.	19-juil.	Soissonnais (60-02)	du	03-juil	au	4-juil.	19-juil
	du	09-juil	au	10-juil.	25-juil.		du	16-juil	au	17-juil.	31-juil.
	du	16-juil	au	17-juil.	31-juil.						
Avesnois (59)	du	03-juil	au	4-juil.	21-juil.	Senlisien (60)	du	03-juil	au	4-juil.	18-juil.
	du	09-juil	au	10-juil.	26-juil.		du	16-juil	au	17-juil.	31-juil
	du	16-juil	au	17-juil.	31-juil.						
G2 : éclosion de larves issues de la seconde génération, à gérer selon la stratégie contre la seconde génération Incubation en cours : délai prévisionnel supérieur aux prévisions						Omois (02)	du	03-juil	au	4-juil.	18-juil
							du	16-juil	au	17-juil.	31-juil.

Retrouvez toutes les explications des tableaux carpocapse dans la fiche « OAD : Modèle Carpocapse DGAL-Onpv Carpocapse des pommes et des poires *Cydia pomonella* » ou en suivant [ce lien](#).

## Carpocapse

**Prévisions pour la première génération**

Selon la modélisation, le taux des émergences d'adultes issus de la première génération est en moyenne sur l'ensemble du territoire à 99% de la population totale attendue. Le vol de première génération serait également terminé dans de nouveaux secteurs précoces.

Le taux d'éclosion des larves est désormais de 88% en moyenne.

**Prévisions pour la seconde génération**

La perspective d'une seconde génération se confirme. Le modèle indique à ce jour, un échelonnement de l'émergence de cette génération du 19 juillet au 12 août selon les secteurs.

Zones géographiques	% d'émergence des adultes de G1	% d'éclosion de larves de G1	Prévision de fin de G1	Prévision de début de G2	Prévision de début d'éclosion de G2
Flandre Maritime (59)	96%	79%	31-juil	05-août	21-août
Flandre Intérieure (59-62)	98%	85%	26-juil	03-août	17-août
Lille Sud (59)	99%	90%	22-juil	29-juil	13-août
Montreuillois (62)	97%	84%	28-juil	04-août	20-août
La Bassée (59)	99%	89%	23-juil	29-juil	14-août
Hainaut (59)	100%	90%	21-juil	27-juil	11-août
Abbevillois (80-62)	95%	90%	02-août	12-août	28-août
Arrageois (62)	97%	84%	29-juil	04-août	20-août
Cambrésis (59)	100%	90%	21-juil	28-juil	11-août
Avesnois (59)	97%	83%	29-juil	07-août	21-août
Amiénois (80)	99%	89%	23-juil	30-juil	14-août
Thiérache (59-02)	100%	91%	19-juil	27-juil	09-août
Picardie verte (80-60)	95%	77%	01-août	12-août	27-août
Neslois (80-60-02)	100%	92%	19-juil	25-juil	09-août
St Quentinnois (02)	100%	90%	20-juil	26-juil	08-août
Laonnois (02)	100%	92%	19-juil	25-juil	07-août
Montdidérien (80-60)	99%	89%	23-juil	29-juil	12-août
Beauvaisis (60)	99%	89%	22-juil	28-juil	11-août
Soissonnais (60-02)	100%	92%	18-juil	24-juil	06-août
Senlisien (60)	100%	95%	13-juil	19-juil	02-août
Omois (02)	100%	93%	15-juil	21-juil	03-août

Retrouvez toutes les explications des tableaux carpocapse dans la fiche « OAD : Modèle Carpocapse DGAL-Onpv Carpocapse des pommes et des poires *Cydia pomonella* » ou en suivant [ce lien](#).

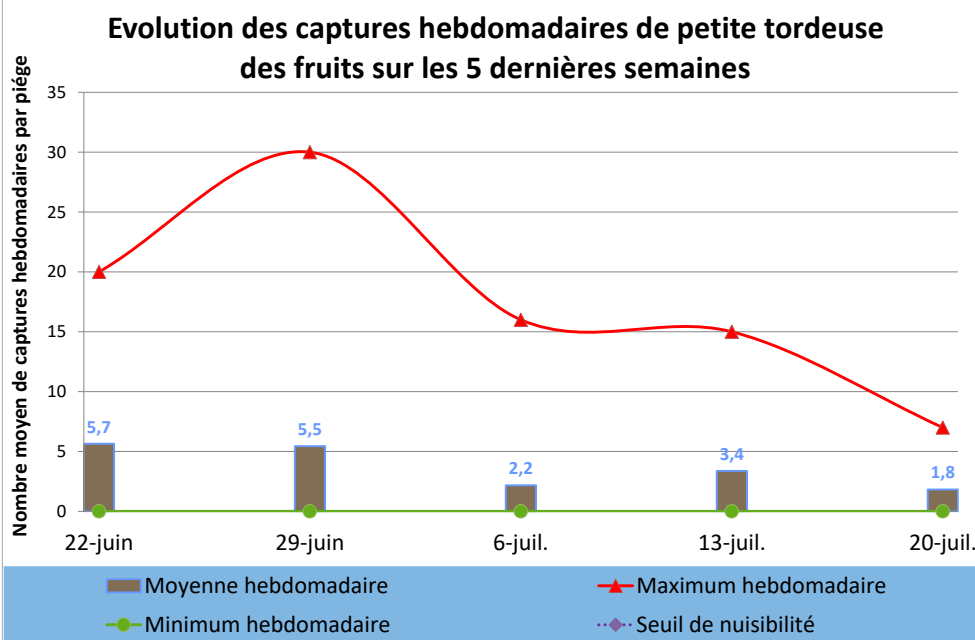
*Petite tordeuse des fruits. Grapholitha Lobarzewskii.*



Adultes



FREDON NPdC



Etat des lieux en parcelle,

Les captures de petite tordeuse des fruits ont été en baisse au cours de la semaine dernière à l'échelle du réseau de piégeage. Le nombre de parcelles concernées par la présence du ravageur a, en revanche, nettement augmenté (78%) au cours des 7 derniers jours.

La Picardie Verte et le Beauvaisis sont toujours les secteurs les plus touchés.

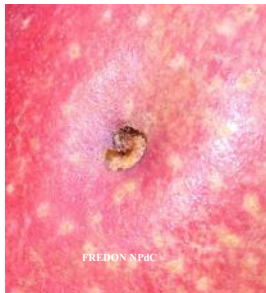
Des dégâts sur fruits sont désormais bien visibles en parcelles sur plusieurs secteurs.

Analyses des risques,

La pression du ravageur est logiquement significative dans certains secteurs de la région, dans cette période d'entre-deux vols du carpocapse. La situation reste à apprécier selon l'historique des parcelles et le mode de protection contre le carpocapse adopté, mais reste "classique" par rapport au cycle du ravageur.

Des dégâts sont désormais bien visibles dans certaines parcelles, attention à ne pas confondre ces derniers avec ceux du carpocapse.

Evolution des captures hebdomadaires de petite tordeuse des fruits	13-juil.	20-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)			
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	0,5	↗
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	1,0	2,0	↗
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	0,0		
Abbevillois (80-62)	0,0	0,0	↔
Arrageois (62)	1,0	2,0	↗
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	5,6	1,3	↘
Picardie Verte (80-60)	8,0	7,0	↘
Neslois (80-60-02)	0,0	2,0	↗
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)	0,5	2,5	↗
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)	8,0	4,0	↘
Soissonnais (60-02)	3,0		
Senlisien (60)			
Omois (02)			



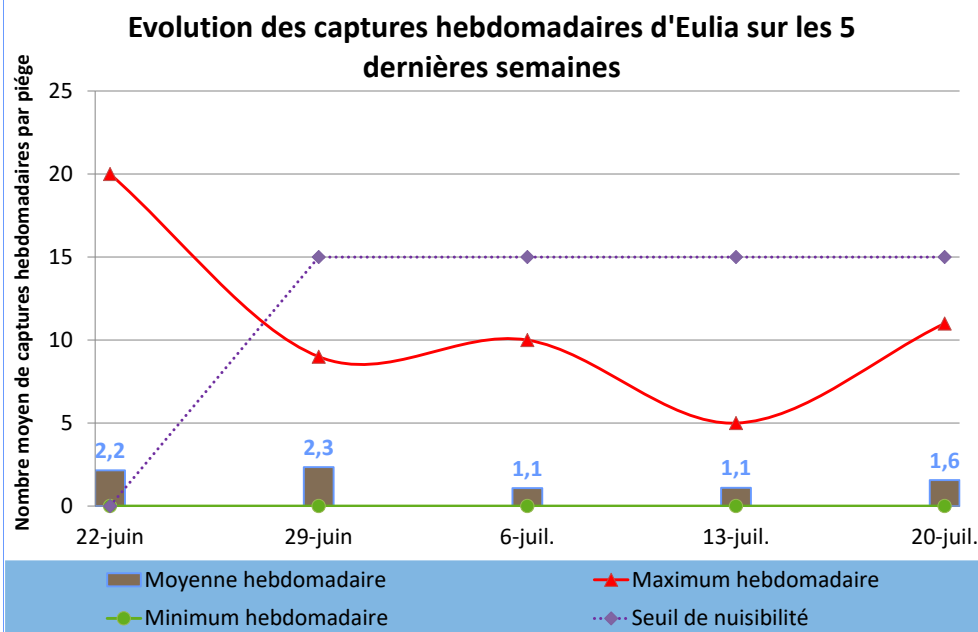
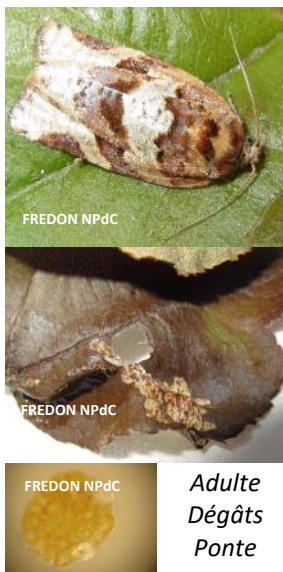
Seuil de nuisibilité :

Il n'existe pas à ce jour en France un seuil validé pour ce ravageur.

Biocontrôle :

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage.

**Eulia**



**Etat des lieux en parcelle,**

Le nombre moyen de captures d'eulia sur le réseau de piégeage a légèrement augmenté au cours de la semaine dernière.

La Picardie Verte et le Beauvaisis ont confirmé des signes de reprises des captures.

Les relevés de piégeage sur les parcelles des autres secteurs de référence, ont oscillé entre 0 et 11 captures.

Le nombre de parcelles du réseau de piégeage régional concernées par la présence du ravageur a été constant sur la période avec 33% des parcelles.

**Analyses des risques,**

Le démarrage du vol de seconde génération est à surveiller, car il devrait s'imposer plus nettement dans les jours à venir. Ce vol représente le risque le plus important vis-à-vis de son impact sur la production fruitière.

De fait, soyez très attentifs à bien relever vos pièges dans les jours à venir.

Evolution des captures hebdomadaires d'Eulia	13-juil.	20-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)	1,0	0,5	↘
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	1,0	0,0	↘
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	2,0		
Abbevillois (80-62)	0,0	1,0	↗
Arrageois (62)	0,0	0,0	↔
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	0,7	1,5	↗
Picardie Verte (80-60)	5,0	11,0	↗
Neslois (80-60-02)	5,0	0,0	↘
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)	0,0	0,0	↔
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)	2,0	8,0	↗
Soissonnais (60-02)	0,0		
Senlisien (60)			
Omois (02)			

**Seuil de nuisibilité :**

Aucun seuil n'est validé en France pour le premier vol. Sur le second vol : 15 captures par semaine (seuil validé en Italie).

**Biocontrôle :**

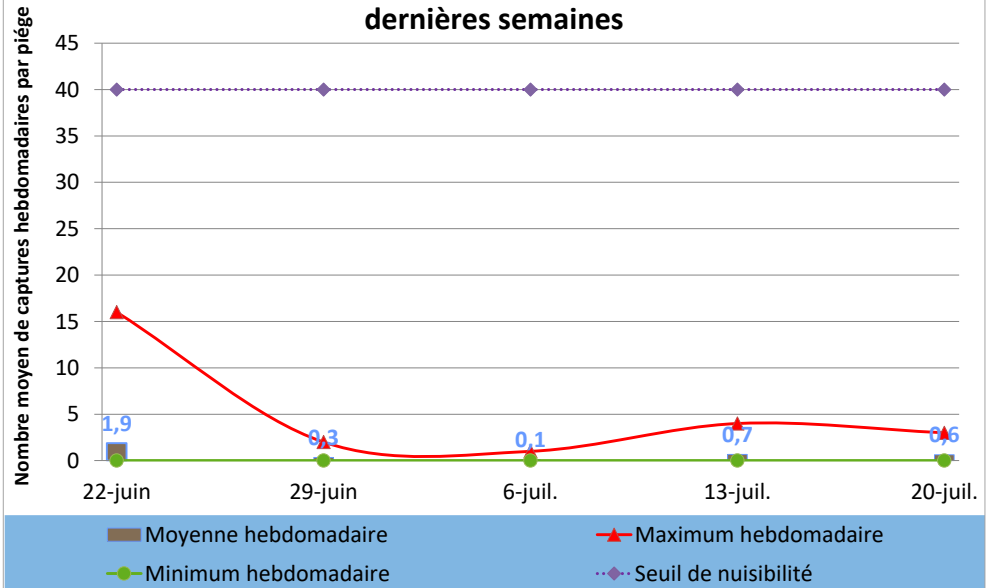
Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage.

Capua



Adulte

Evolution des captures hebdomadaires de Capua sur les 5 dernières semaines



Etat des lieux en parcelle,

Des captures relativement faibles de capua ont été observées sur les secteurs Abbevillois et de Flandre Intérieure, la semaine dernière.

Sur les autres secteurs aucune capture n'est à signaler sur la période.

Analyses des risques,

Les niveaux de captures observés au cours de la semaine dernière sont bien en deçà des seuils de nuisibilité.

Il est nécessaire de maintenir la surveillance des pièges.

Aucun dégât imputable à capua n'a été observé en parcelle au cours de la semaine dernière.

Evolution des captures hebdomadaires de Capua	13-juil.	20-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)		0,0	
Flandre Intérieure (59-62)		2,0	
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	0,0		
Abbevillois (80-62)	4,0	3,0	↘
Arrageois (62)			
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	0,0	0,0	↔
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)	0,0	0,0	↔
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)	0,0	0,0	↔
Soissonnais (60-02)			
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Seuil de nuisibilité :

40 captures sur une durée de 7 jours

Biocontrôle :

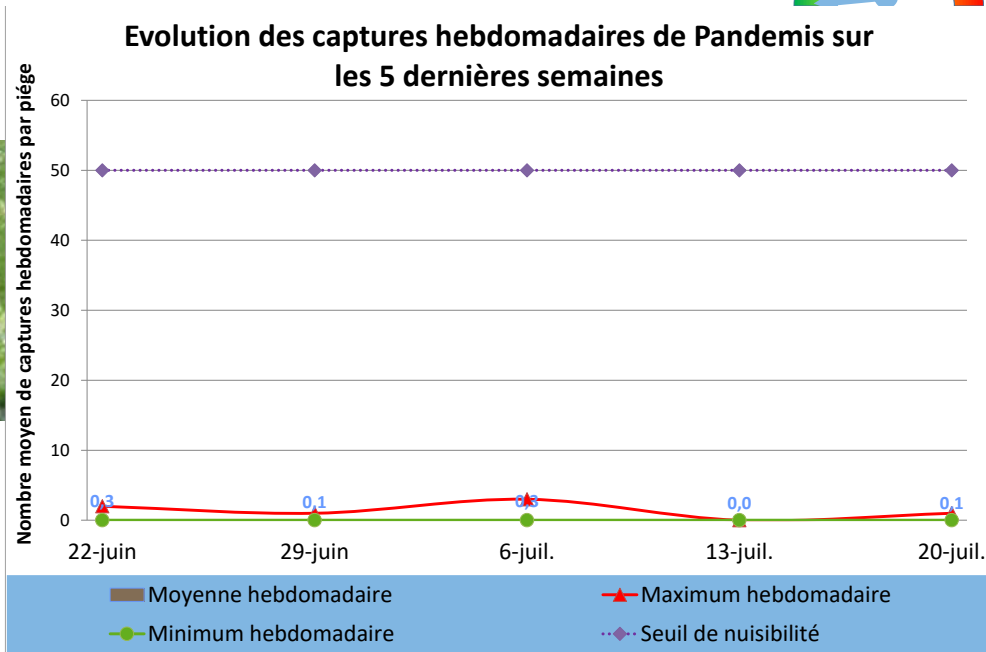
Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage.



**Pandemis**



Adultes



**Etat des lieux en parcelle,**

Quelques infimes captures de pandemis ont été enregistrées au cours de la semaine dernière sur le réseau de piégeage régional, dans le seul secteur de Flandre Intérieure.

Sur les autres secteurs, aucune capture de pandemis n'a été observée pour la période.

Aucun dégât n'est à déplorer durant la semaine dernière.

**Analyses des risques,**

À ce jour, aucun dépassement de seuil n'est à déplorer par définition.

Evolution des captures hebdomadaires de Pandemis	13-juil.	20-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	0,5	↗
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)			
Hainaut (59)			
Abbevilleois (80-62)	0,0	0,0	↔
Arrageois (62)	0,0	0,0	↔
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	0,0	0,0	↔
Picardie Verte (80-60)	0,0	0,0	↔
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)	0,0	0,0	↔
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)			
Senlisien (60)			
Omois (02)			

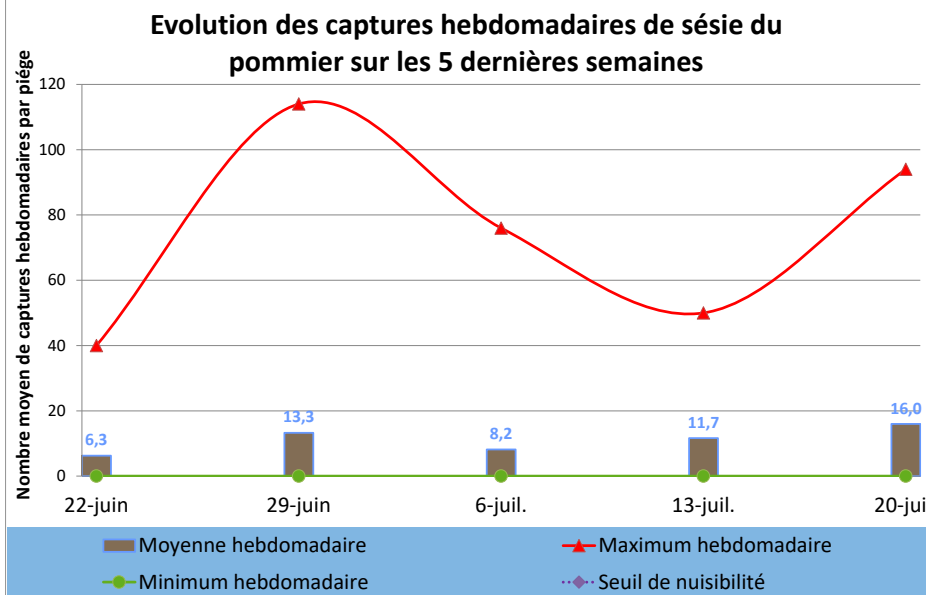
**Seuil de nuisibilité :**

50 captures cumulées dans les 18 jours suivant la capture du premier papillon.

**Biocontrôle :**

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage.

Sésie du pommier



Etat des lieux en parcelle,

Le niveau moyen de captures de sésies a encore été en augmentation la semaine dernière.

La fréquence des parcelles concernées a été relativement constante sur la région, avec 63% d'entre elles, touchées par la présence du ravageur sur la période.

Analyses des risques,

Les secteurs Abbeillois et plus encore de Flandre Intérieure ont été les plus sensibles à l'augmentation des captures du ravageur.

Il est toujours nécessaire de suivre l'évolution des populations via le piégeage.

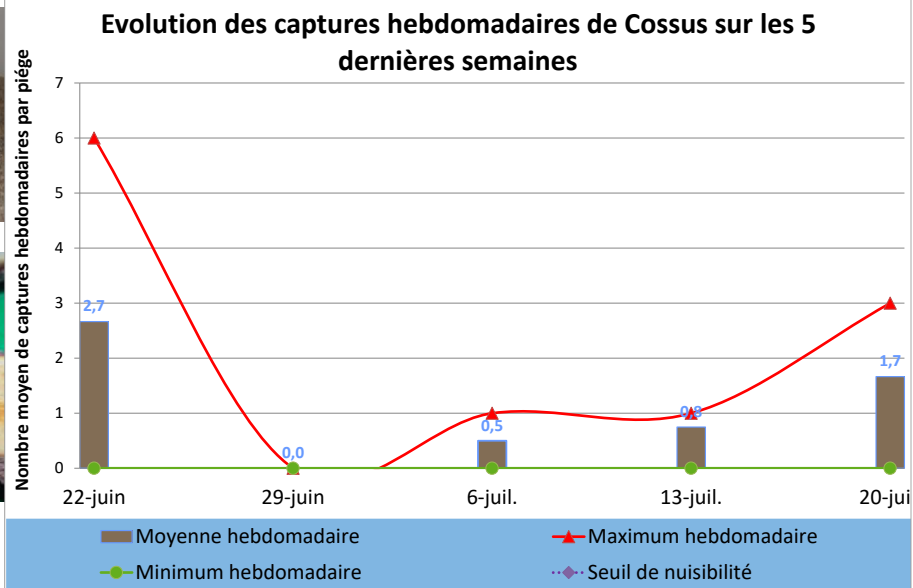
**Si ce n'est déjà fait, pensez à renouveler les pièges alimentaires** dans les parcelles. Pour rappel : 85% d'eau + 10% de vin rouge + 5% de cassonade ([essais de piégeages massif réalisés en 2006 et 2007 par la FREDON NPdC, cf. fiche technique disponible en ligne](#)).

Evolution des captures hebdomadaires de sésie du pommier	13-juil.	20-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)	34,0	47,0	↗
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	0,0		
Abbeillois (80-62)	9,0	12,0	↗
Arrageois (62)	5,0	3,0	↘
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	25,5	9,5	↘
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)			
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)	2,0	0,0	↘
Soissonnais (60-02)	4,0		
Senlisien (60)			
Omois (02)			

**Seuil de nuisibilité :**

50 dépouilles nymphales / 50 arbres en jeunes parcelles,  
200 à 400 dépouilles nymphales / 50 arbres en parcelles de plus de 7 ans

**Cossus-Cossus**



Les populations capturées de cossus gâte bois ont été en augmentation, dans plusieurs secteurs de la région, au cours de la semaine dernière.

**Seuil de nuisibilité :**

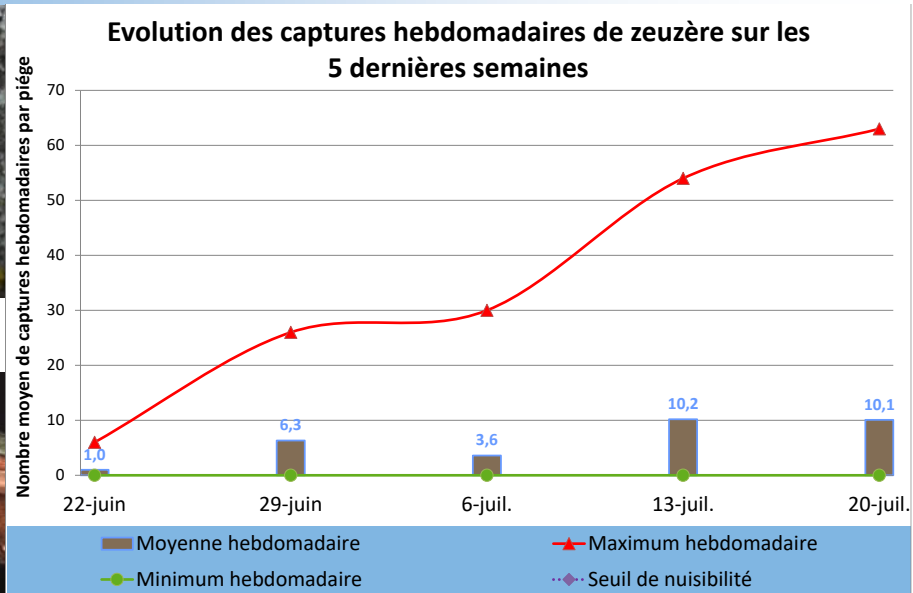
Il n'existe pas à ce jour de seuil validé en France.

Dès les premiers signes d'infestation d'une parcelle, le piégeage massif (10p/ha) est relativement efficace.

**Zeuzère**



Adulte



Les captures de zeuzère ont été stables et significatives ces derniers jours. Les secteurs de la Thiérache, de l'Abbevillois et du Neslois ont été les plus sensibles à la présence du ravageur.

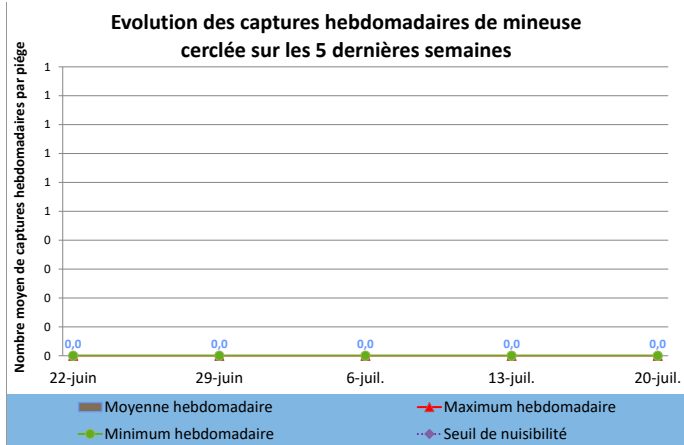
**Seuil de nuisibilité :**

10% de pousses terminales touchées pour 100 pousses observées à raison de 2 sur 50 arbres

Autres lépidoptères en bref,

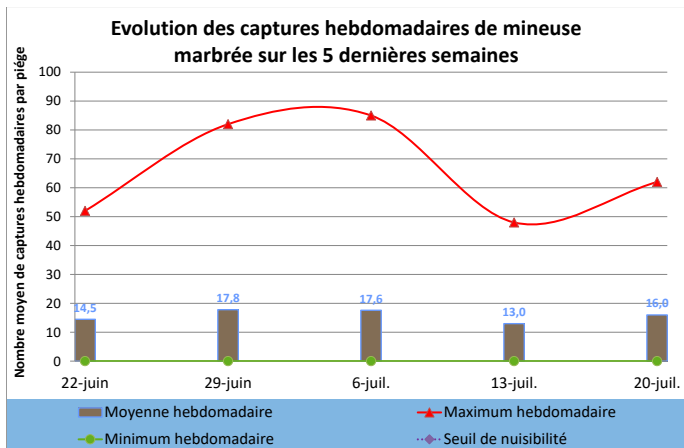
**Mineuse cerclée** 🍏

A ce jour, aucun vol de mineuse cerclée n'a encore été observé en région.



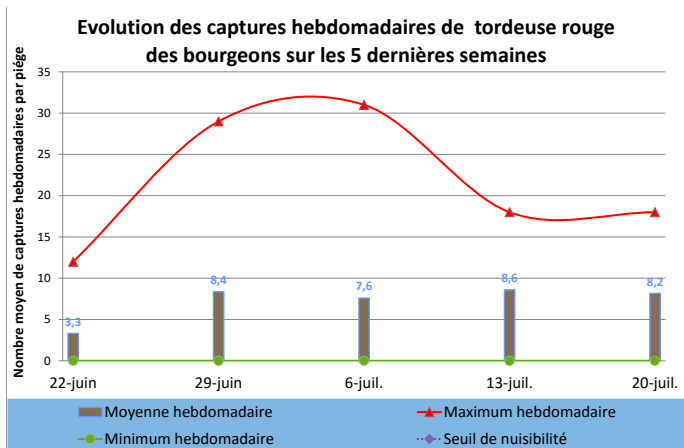
**Mineuse marbrée** 🍏🍏

Le second vol de la mineuse marbrée se poursuit en région, avec une variabilité du nombre de captures plus marquée entre les secteurs. 50% des parcelles ont été concernées par la présence du ravageur. Le secteur de la Thiérache reste encore le plus touché.



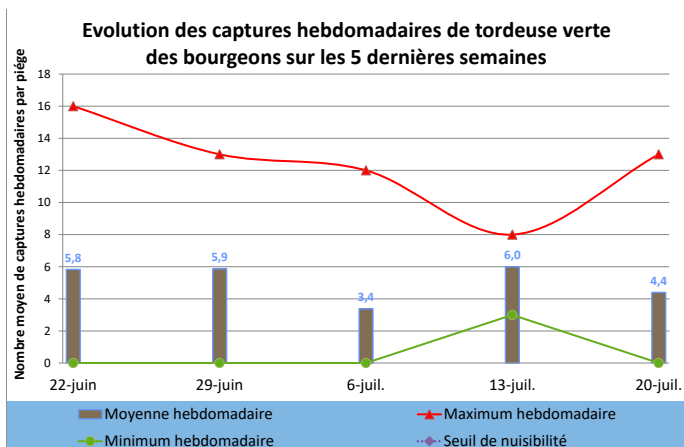
**Tordeuse rouge des bourgeons** 🍏🍏

Les captures et la fréquence des parcelles concernées par la présence de la tordeuse rouge des bourgeons sont globalement stables sur l'ensemble de la région. Les secteurs de la Thiérache et de la Picardie Verte ont été les plus sensibles à la présence du ravageur sur la période.



**Tordeuse verte des bourgeons** 🍏🍏

Les captures de la tordeuse verte des bourgeons ont été en baisse au cours de la semaine dernière, avec cependant une présence plus marquée dans le secteur du Beauvaisis.





**Pucerons**



**Puceron cendré** : le cycle du ravageur sur son hôte primaire le pommier visiblement terminé sur la très large majorité des parcelles régionale. Aucun dépassement de seuil n'est donc avéré actuellement.

**Puceron lanigère** : le puceron lanigère est resté sous contrôle, notamment bien assurée par *A. mali*, très actif actuellement et au cours de la semaine dernière.



*Pousse de pommier colonisée par le puceron lanigère*



*Pousse de pommier colonisée par le puceron cendré et larve de syrphé à droite*



*Pousse de pommier colonisée par le puceron cendré avec présence d'auxiliaires*

	Evolution de la colonisation par le puceron cendré sur pousse			Evolution de la colonisation par le puceron lanigère sur pousse		
	13-juil.	20-juil.	Tendance /S-1	13-juil.	20-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)						
Flandre Intérieure (59-62)		0,0		3,0	1,5	↘
Lille Sud (59)						
Montreuillois (62)	0,0	0,0	↔			
La Bassée (59)						
Hainaut (59)	0,0			0,0		
Abbevillois (80-62)						
Arrageois (62)	0,0	0,0	↔	0,0	0,0	↔
Cambrésis (59)						
Avesnois (59)						
Amiénois (80)						
Thiérache (59-02)						
Picardie Verte (80-60)						
Neslois (80-60-02)						
St Quentinnois (02)						
Laonnois (02)						
Montdidérien (80-60)						
Beauvaisis (60)						
Soissonnais (60-02)	10,0			0,0		
Senlisien (60)						
Omois (02)						

**Seuil de nuisibilité :**

(base de 100 pousses réparties à raison de 2 sur 50 arbres).

Pucerons :	Vert Migrant	Vert	Lanigère	Des Galles rouges	Cendré
Seuil :	60%	15%	10%	5%	1%

## Pathologies

## Oïdium

Etat des lieux en parcelle,

Le cycle de la maladie touche à sa fin, de très légers symptômes d'oïdium ont été observés en parcelles au cours de la semaine dernière.



	Evolution des contaminations sur pousse par l'Oïdium		
	13-juil.	20-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)			
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	0,0	↔
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	0,0	0,0	↔
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	5,0		
Abbevilleois (80-62)			
Arrageois (62)	0,0	0,0	↗
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	0,0	0,3	↗
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)			
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Analyses des risques,

La maladie touche à sa fin, attention cependant car les conditions météorologiques annoncées par Météo France pour ces prochains jours (températures douces et passages pluvieux) sont a priori favorables à de la maladie.

Gestion des risques,

La mise en œuvre des mesures prophylactiques (coupe et export des pousses hors du verger) reste toujours la meilleure solution et limite les risques de contaminations.

Seuil de nuisibilité :

5% de pousses contaminées /100 pousses.

Biocontrôle :

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage.

## Tavelure



### Situation en parcelles

Au cours de la semaine dernière, l'apparition de taches ont été faibles sur la majorité des parcelles de la région. Sur feuilles et sur fruits les niveaux ont été relativement faibles, mais en légère augmentation, notamment sur poires.

### Analyses des risques

Attention aux conditions climatiques attendues pour la semaine à venir dans les parcelles présentant quelques taches. Les températures douces et des passages pluvieux fréquents sont propices aux repiquages.

### Gestion des risques

Le risque est à appréhender selon les résultats des notations en parcelles (100 pousses + 1000 fruits à raison respectivement de 2 pousses et 1 chapelet de 20 fruits sur 50 arbres). En l'absence de taches visibles, celui-ci sera minime. Dans le cas contraire, chaque épisode pluvieux représentera un risque important de repiquage.

	Evolution des contaminations sur pousse par la tavelure			Evolution des contaminations sur fruit par la tavelure		
	13-juil.	20-juil.	Tendance /S-1	13-juil.	20-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)					0,0	
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	0,0	↔	0,0	0,0	↔
Lille Sud (59)						
Montreuillois (62)	0,0	0,0	↔	0,0	0,0	↔
La Bassée (59)						
Hainaut (59)	0,0			0,0		
Abbevillois (80-62)	0,8			0,7		
Arrageois (62)	0,0	0,0	↗	0,0	0,0	↔
Cambrésis (59)						
Avesnois (59)						
Amiénois (80)						
Thiérache (59-02)	0,0	0,5	↗	0,0	0,5	↗
Picardie Verte (80-60)						
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)						
Laonnois (02)						
Montdidérien (80-60)						
Beauvaisis (60)						
Soissonnais (60-02)	5,0			5,0		
Senlisien (60)						
Omois (02)						

#### Biocontrôle :

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage.

# Prunes

## Carpocapse de la prune

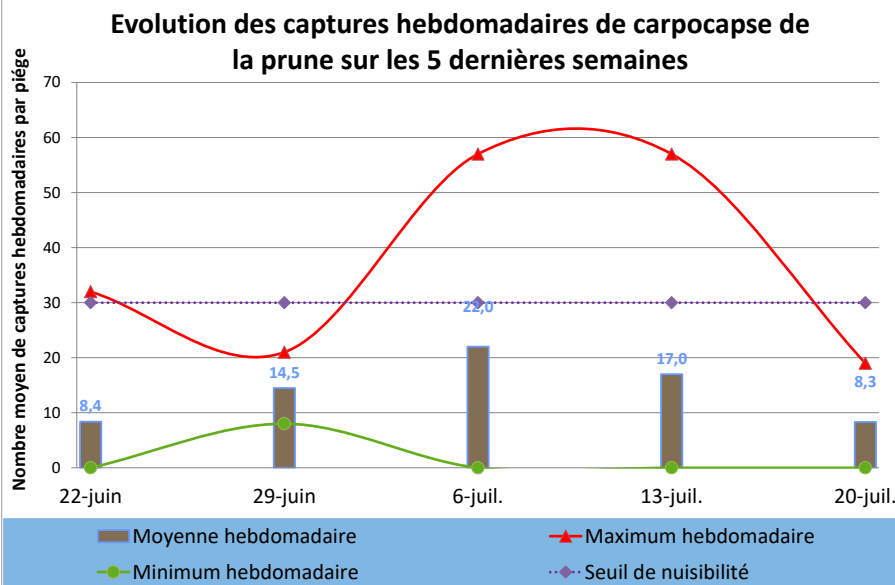


FREDON NPdC

Chenille et adulte



FREDON NPdC



Evolution des captures hebdomadaires de carpocapse de la prune	13-juil.	20-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)			
Flandre Intérieure (59-62)	8,0	6,0	↘
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	3,0	1,0	↘
La Bassée (59)			
Hainaut (59)			
Abbevilleois (80-62)	57,0	19,0	↘
Arrageois (62)	29,0	10,0	↘
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	0,0	0,0	↔
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)	5,0	14,0	↗
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnois (60-02)			
Senlisien (60)			
Omois (02)			

### Etat des lieux en parcelle,

Les captures de carpocapse des prunes ont été en baisse au cours de la semaine dernière.

Des niveaux allant de 0 à 19 papillons ont été enregistrés selon les parcelles.

Aucun dépassement de seuil n'a été enregistré sur le réseau au cours de la semaine dernière.

### Analyses des risques,

Attention avec l'avancement de la maturité des fruits pour l'année, le prochain vol du carpocapse des prunes est à suivre de près afin d'éviter les dégâts sur la production.

Il convient de maintenir la surveillance des pièges.

### Seuil de nuisibilité :

30 captures sur une durée de 7 jours

### Biocontrôle :

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage.

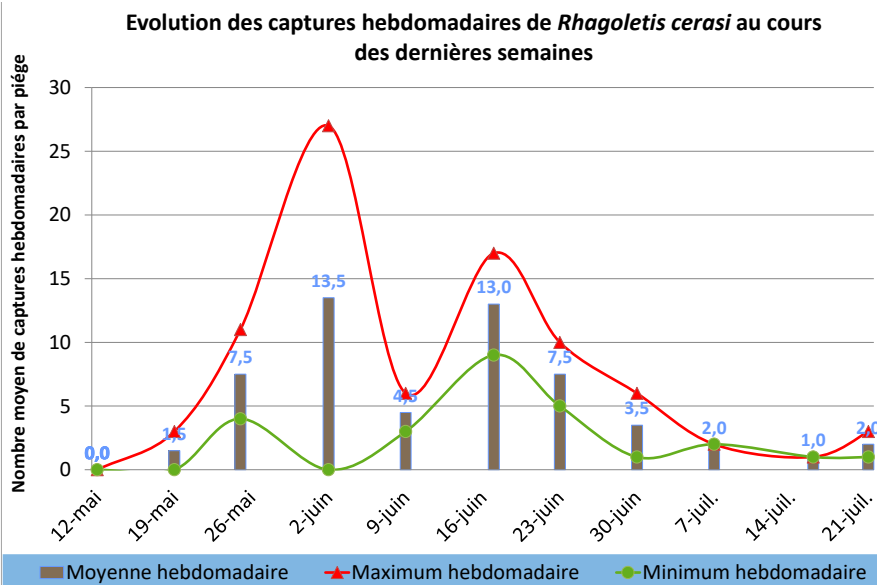


## Cerises

**La mouche de la cerise****Etat des lieux en parcelle,**

Les captures de la mouche de la cerise ont été en très faibles augmentation au cours de la semaine dernière avec une moyenne de 2 mouche par semaine et par plaque.

La pleine maturité des fruits explique en partie la présence du ravageur encore actuellement.

**Analyses des risques,**

En parcelles non encore récoltées, la maturité des fruits pourrait favoriser le ravageur. Il est impératif donc que les pièges chromatiques de monitoring restent en place. Pensez à renouveler les plaques devant l'encrassement possible et surtout celles pour le piégeage massif, si celui-ci est utilisé comme moyen de lutte.

La mouche de la cerise adulte mesure environ 3–5 mm et a un corps noir avec une marque jaune caractéristique sur le dos à la base des ailes. Ses ailes transparentes présentent des bandes transversales foncées très typiques.

La ponte a lieu sous l'épiderme de la cerise lorsqu'elle commence à rougir, 10-15 jours après le début du vol, en conditions de températures favorables (>18°C). Les larves éclosent 6 à 12 jours plus tard. Elles creusent une galerie jusqu'au noyau et se nourrissent de la pulpe située tout autour de celui-ci. Leur développement dure environ 3 à 4 semaines. Les larves quittent alors le fruit par un trou et se laissent tomber au sol, où elles s'enfoncent de quelques centimètres pour former leur puppe et hiverner. Sous nos climats, une partie des pupes peut hiverner deux fois, et même trois fois.

Les carabes, les staphylins, les oiseaux ainsi que certains parasites peuvent permettre de réduire les populations du ravageur.



**Mouche de la cerise au stade adulte**

(K. Petit, FREDON Nord Pas-de-Calais)



**Mouche de la cerise au stade larvaire**

(K. Petit, FREDON Nord Pas-de-Calais)

**Gestion des risques,**

Les pièges jaunes englués entrecroisés de type Rebell® permettent une lutte directe. Le jaune attire, en effet, ces insectes qui sont capturés dans la glu. Suspendez 2 à 10 pièges croisés à chaque arbre pendant la période de vol.

Pensez à renouveler les pièges selon leur niveau de propreté.

	Flandre Maritime (59)	Flandre Intérieure (59-62)	Lille Sud (59)	Montreuillois (62)	La Bassée (59)	Hainaut (59)	Abbevilleois (80-62)	Arrageois (62)	Cambrésis (59)	Avesnois (59)	Amiénois (80)	Thiérache (59-02)	Picardie Verte (80-60)	Neslois (80-60-02)	St Quentinnois (02)	Laonnois (02)	Montdidérien (80-60)	Beauvaisis (60)	Soissonnais (60-02)	Senlisien (60)	Omois (02)	
<b>Capua</b>	0	2					3					0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Tendance							↓					↔	↔	↔	↔	↔	↔	↔	↔	↔	↔	↔
<b>Carpocapse</b>	0	0,3	0				0,3	0				5,4	5	1	1,5	1,5	5,5	0				
Tendance	↓	↓	↔				↔	↔				↓	↗	↔	↓	↓	↓	↔	↔	↔	↔	↔
<b>Cossus</b>	2	3										0										
Tendance	↗	↗										↓										
<b>Eulia</b>	0	0,5	0				1	0				1,5	11	0	0			8				
Tendance	↔	↓	↓				↗	↔				↗	↗	↓	↔			↗				
<b>Mineuse C</b>		0										0										
Tendance												↔										
<b>Mineuse M</b>	2	0										31										
Tendance	↓											↗										
<b>Pandemis</b>	0	0,5					0	0				0	0	0	0							
Tendance	↔	↗					↔	↔				↔	↔	↔	↔							
<b>Petite Tordeuse des Fruits</b>		0,5	2				0	2				1,3	7	2	2,5			4				
Tendance		↗	↗				↔	↗				↓	↓	↗	↗			↓				
<b>Sésie du pommier</b>	0	47					12	3				9,5						0				
Tendance	↔	↗					↗	↓				↓						↓				
<b>Tordeuse rouge des bourgeons</b>		0	3									9,3	18									
Tendance			↓									↗	↔									
<b>Tordeuse verte des bourgeons</b>		0										2,5	4					13				
Tendance												↓	↓					↗				
<b>Zeuzère</b>	0	0	0				16	0				14	63	8	0							
Tendance	↔	↔	↓				↓	↔				↗	↗	↓	↔							
<b>Puceron cendré</b>		0	0					0														
Tendance			↔					↔														
<b>Puceron lanigère</b>		1,5						0														
Tendance		↓						↔														
<b>Tavelure pousse</b>		0	0				0					0,5	0									
Tendance		↔	↔					↗				↗	↔									
<b>Tavelure fruits</b>	0	0	0				0					0,5	0									
Tendance		↔	↔				↔					↗	↔									
<b>Oïdium</b>		0	0				0					0,3	0									
Tendance		↔	↔					↗				↗	↔									
<b>Carpocapse Prune</b>		6	1				19	10				0	14									
Tendance		↓	↓				↓	↓				↔	↗									

## Suivi des lépidoptères



La semaine prochaine est à prévoir :  
le renouvellement des capsules pour les pièges  
capua



### Informations pratiques

- ☉ Ce bulletin est produit sur base d'informations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale; celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles. Il convient donc avant chaque prise de décision d'intervention, d'aller observer les parcelles ou zones concernées.
- ☉ Des pratiques alternatives aux traitements notamment autres que ceux de biocontrôle existent, elles sont disponibles sur le site Ecophyto-PIC : <http://arboriculture.ecophytopic.fr/arboriculture>
- ☉ Vous retrouverez également ponctuellement des liens relatifs à des méthodes alternatives dans ce BSV dans la rubrique « gestion des risques »

### Informations pratiques

Accédez aux autres éditions du BSV :

- ☉ <http://draaf.hauts-de-france.agriculture.gouv.fr/Les-Bulletins-de-sante-du-vegetal>
- ☉ <http://www.agriculture-npd.fr/bulletin-sante-vegetal.html>
- ☉ <http://www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr/techniques-productions/cultures/bulletins-de-sante-du-vegetal/>

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère de l'écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Ce bulletin est rédigé à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. Il donne la tendance de la situation sanitaire. Toutefois celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Directeur de la publication : Olivier DAUGER - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Animateurs filières et rédacteur : Ludovic TOURNANT - FREDON Hauts-de-France - co-animateur Aisne, Somme et Oise : Nicolas Himblot FREDON Hauts-de-France.

Bulletin édité sur la base des observations réalisées par les partenaires du réseau Haut-de-France : producteurs, techniciens, FREDON Nord Pas-de-Calais, FREDON Picardie.

Coordination et renseignements : Aurélie Albaut - Chambre d'agriculture de la Somme, Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Ludovic TOURNANT - FREDON Hauts-de-France

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la [DRAAF Hauts-de-France](http://draaf.hauts-de-france.agriculture.gouv.fr) et des [Chambre d'Agriculture Hauts-de-France](http://www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr)